

Nouvelles des Bibliothèques

L'UNESCO ET L'EDUCATION PERMANENTE

Du 8 au 14 décembre 1970, s'est réuni à la Maison de l'Unesco, le Comité consultatif de l'éducation extra-scolaire, en présence d'observateurs, parmi lesquels la F.I.A.B. avait désigné le signataire de ces lignes. Ce Comité international, qui travaille en liaison avec la Division de l'Unesco chargée des mêmes problèmes, a déjà permis d'organiser dans les pays en voie de développement des campagnes d'alphabétisation des adultes. Mais sans renoncer à cet aspect de son action, le Comité a maintenant des projets plus ambitieux. L'Unesco a mis en effet dans son programme de soutenir pour la prochaine décennie — les années 70 — le concept d'une éducation globale permanente de l'homme, ne s'arrêtant plus au stade de l'adolescence, mais permettant à l'adulte de poursuivre son éducation aux différentes étapes de sa vie. Dans une telle perspective dont la future 3^e Conférence mondiale de l'éducation devrait, en 1972, mettre en valeur les aspects, les adultes des pays de civilisation industrielle — ou post-industrielle — sont, eux aussi, directement concernés.

Bien que le Comité consultatif, tout occupé de définir des principes encore assez neufs, se soit peu préoccupé des moyens d'une telle éducation permanente, il est certain que c'est un domaine où les bibliothèques auront à jouer un rôle capital.

Jacques LETHEVE